

ANNEXE – 2 - Inspection de l'éducation nationale de l'ASH
Organigramme de l'équipe de circonscription – Année scolaire 2018- 2019

**Assistante de l'IEN A - ASH
Christine DOCCI**

Tél. 03.84.87.27.48 / Fax : 03.84.87.27.04

Mél. ce.ienadjoint-ash.dsden39@ac-besancon.fr

Horaires d'ouverture

7H45 – 12H00 13H30 – 17H30

Mercredi : 8H00 – 12H00

Accueil - Traitement des appels, courriers et courriels -
Agenda de l'IEN A - ASH - Gestion administrative des
enseignants spécialisés et / ou affectés dans l'ASH (hors
ULIS école et RASED) – Secrétariat du service formation
continue premier degré –

**Inspectrice de l'Éducation nationale – adjointe au DASEN
Audrey METIVIER**

Mission d'adjointe à l'inspecteur d'académie - directeur académique pour l'enseignement du premier degré

Conseil au directeur académique pour l'ensemble des questions relevant de l'enseignement du premier degré - Représentation du directeur académique - Formation continue des instituteurs et professeurs des écoles - Formation des directeurs d'école – Animation et pilotage du réseau d'animateurs T.U.I.C. – Mise en œuvre de Base élèves premier degré

Mission d'inspectrice chargée de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés

Conseil du directeur académique pour l'ASH – Pilotage de la CDOEASD - Préparation de la carte scolaire ASH – Représentation du directeur académique auprès de la MDPH – Animation et pilotage du réseau d'enseignants référents – Organisation des aides matérielles et humaines à destination des élèves handicapés – Suivi de la mise en œuvre de la Loi du 11 février 2005 - Élaboration du plan de formation ASH et conduite d'actions - Inspections ASH – Suivi et évaluation des unités d'enseignement - Contrôle de l'instruction dans la famille des élèves handicapés

**Responsable du MPA
Alice SENECHAL**

Tél. 03 84 87 27 27 Poste 3014

Mél. mpa.dsden39@ac-besancon.fr

**Responsable du matériel
pédagogique adapté mis à
disposition des élèves handicapés**

Veille logicielle et technologique –
Élaboration des solutions matérielles
– Gestion des acquisitions –
Installation et paramétrage du
matériel - Formation des nouveaux
utilisateurs - Suivi du matériel
attribué –

**Médiatrice PEJS (Pôle
Enseignement Jeunes Sourds)**

Mél. ce.pejs.dsden39@ac-besancon.fr

Scolarisation des élèves sourds dans
le département du Jura – Diffusion de
ressources et d'informations aux
élèves, aux familles et aux
enseignants - Identification des
éléments précurseurs des projets
personnalisés de scolarisation dans
les premier et second degrés, suivi
de leur mise en œuvre – Traitement
d'enquêtes

**Conseillère pédagogique ASH
Pasquale CHOULOT**

Tél. 03 84 87 27 38

Mél. pasquale.choulot@ac-besancon.fr

Suivi des SEGPA / EREA.
Suivi des établissements médico-sociaux et des unités d'enseignement.
Organisation du CAPPEI et du CFG
Suivi du contrôle de l'instruction dans la famille des élèves handicapés

**Conseiller pédagogique ASH
Christophe VANACKER**

Tél. 03 84 87 27 38

Mél. christophe.vanacker@ac-besancon.fr

Suivi des ULIS école, collège, lycée, classes relais, hôpitaux de jour et
maison d'arrêt de Lons-le-Saunier
Référént EIP

Organisation de la formation des AESH

Missions communes :

Accompagnement des enseignants nouvellement nommés dans l'ASH -
Animations pédagogiques et formations ASH
Accompagnement à la préparation de l'examen du CAPPEI (candidats
libres et stagiaires) –
Production, gestion et diffusion de ressources pédagogiques ASH
Accompagnement des projets pédagogiques ASH

**Coordonnatrice de la
CDOEASD
Laëtitia PICOT**

Tél. 03 84 87 27 25

Mél. cdo39@ac-besancon.fr

Instruction des demandes
d'orientation vers les
enseignements adaptés du
second degré – Information et
conseil - Organisation des
commissions et sous-
commissions départementales
– Traitement des avis rendus
par la CDOEASD – Suivi des
élèves scolarisés en EGPA –
Réalizations de bilans

**Coordonnatrice des AESH
Véronique COMPAGNON**

Tél. 03.84.87.27.41

Mél. aesh39@ac-besancon.fr

Permanence téléphonique : matin
uniquement

AESH (I –m- co) – CUI et CDI

Suivi du recrutement et du
renouvellement des contrats – Mise
en place des AESH/ CUI ASH-
Organisation du service – Gestion des
demandes d'autorisation d'absence –
Traitement des demandes de
modification des emplois du temps –
Information et conseil
Liaison avec la plate-forme
Gestion logistique des AESH
Enquêtes